

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Prix du repas (hors mercredi)	3,95 €
Enseignants/personnel communal/intervenants ext.et visiteurs autorisés	6,70 €
Enfant hors commune	5,10 €

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire se déroule de 7 h 15 à 8 h 55 et de 16 h 35 à 18 h 30

QUOTIENT FAMILIAL	COMMUNE	HORS COMMUNE
0 à 429 €	1,85 €	2,15 €
430 à 649 €	2,25 €	2,65 €
650 € à 859 €	2,65 €	3,15 €
860 € à 1059 €	3,05 €	3,65 €
+ 1060 €	3,45 €	4,10 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES VACANCES ET LES MERCREDIS

tarif à la journée - repas compris

VACANCES SCOLAIRES : de 7 h 30 à 18 h 30

MERCREDI : de 7 h 15 à 18 h 30

QUOTIENT FAMILIAL	COMMUNE	HORS-COMMUNE
0 à 429 €	10,00 €	12,00 €
430 à 649 €	12,00 €	14,50 €
650 € à 859 €	14,00 €	16,50 €
860 € à 1059 €	16,00 €	19,00 €
+ 1060 €	18,00 €	21,00 €

Demi-journée sans repas : demi-tarif

PENALITE DE RETARD AUX SERVICES PERISCOLAIRES : 15 €

TARIF TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le 1er septembre 2017, la Région Centre à la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires.

FRAIS DE GESTION A REGLER	25 € par enfant dans la limite de 50 € par famille
PERTE OU VOL DE LA CARTE	15 € par enfant
PENALITE DE RETARD LORS DE L'INSCRIPTION	15 € par enfant dans la limite de 30 € par représentant légal

Lancement des inscriptions le 5 juin 2024

Les frais de dossier sont de 25 € jusqu'au 12 juillet 2024 pour les dossiers "papier" et jusqu'au 19 juillet 2024 pour les demandes en lignes. Une majoration d'un montant de 15 € est appliquée au-delà de ces dates.